

GESTIONNAIRE DE PAIE

Descriptif du poste

Le (la) gestionnaire de paie assure le suivi, l'analyse et le traitement des éléments de paie (absences, maladie, augmentation, convention collective) pour chaque salarié de l'entreprise.

Ses missions sont les suivantes : tenue des tableaux de bord, traitement des éléments destinés aux organismes extérieurs (URSSAF, caisses de retraite, Pôle Emploi...), veille sur l'évolution des dispositions légales et réglementaires, établissement de la paie.

(Fiche ROME : M1501 sur le site Pôle Emploi)

Méthode pédagogique

La formation se déroule au sein d'une entreprise virtuelle. Le stagiaire occupe alors les différents postes : secrétariat, gestion ressources humaines. Il est donc confronté aux mêmes obligations et contraintes qu'en entreprise (il prépare les fiches de paie en fonction des éléments transmis, établit les déclarations aux organismes sociaux...).

- Evaluation des compétences avant l'entrée en formation permettant d'adapter la durée de formation entre 3 et 4 mois à temps complet. Possibilité d'effectuer seulement certains modules en fonction des besoins
- Entrées et sorties permanentes
- La formation peut être complétée par un stage



**Possibilité de Titre
Professionnel de niveau III
(BAC+2) validé par le Ministère**

Plan de formation

Management

- Rédaction contrats de travail
- Démarches liées à l'embauche
- Suivi de la masse salariale : entrées et sorties

Social

- Préparation et établissement des fiches de paie sur logiciel
- Déclarations sociales
- Formation professionnelle
- Droit du travail
- Veille législation et conventions collectives

Rédaction professionnelle

- Rédaction de courriers
- Rédaction de comptes rendus

Bureautique

- Word
- Excel
- Power Point
- Internet
- Outlook

Tous nos parcours peuvent s'accompagner d'une aide :

A la recherche d'emploi

- Rédaction CV et lettre de motivation
- Réponse aux offres d'emploi
- Entraînement aux entretiens d'embauche

Au développement personnel

- Valorisation de soi par l'image
- Gestion du stress au travail
- Analyse transactionnelle

Public

Salarié(e)s et demandeurs d'emploi

Pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, possibilité d'alléger le rythme de la formation.

.....